

Par **denis Iherm**

Bordeaux

CUB : Le pont Bacalan-Bastide ne les unit pas

Le flou qui règne sur les accès à l'ouvrage divise les élus de la CUB|Transports, eau, assainissement, déchets, tous au rapport.



Dès le début de la séance, il y avait près de 30 conseillers absents, sur 120. (photo stéphane lartigue)

Comme on pouvait s'y attendre après les positions exprimées cette semaine dans nos colonnes (« Sud Ouest » du 20 juin), le pont Bacalan-Bastide a semé la division parmi les élus de la majorité socialiste de la Communauté urbaine, lors du conseil mensuel qui s'est tenu hier matin. On a même vu Jean-Pierre Turon, maire PS de Bassens, choisir l'abstention lors du vote d'une délibération sur les aménagements de la voirie conduisant à l'ouvrage. Quand on sait qu'il est vice-président de la CUB, pour laquelle le pont Bacalan-Bastide est un projet phare, cela soulève quelques questions.

« Petit périmètre »

La délibération portait sur une voirie à créer ou à recalibrer en faveur des transports en commun (en fait les bus de TBC) au débouché du pont sur les deux rives. Une option qui confirme que le pont tout neuf, avec ses six voies (quatre pour les voitures et deux pour les transports en commun), ne bénéficiera pas à son débouché d'un réseau de voirie adapté à la taille de l'ouvrage. Sur la rive droite notamment, les voitures arriveront sur un rond-point d'où partiront des branches à une voie seulement par sens. Les bus, eux, bénéficieront d'une voie nouvelle pour traverser une partie de La Bastide. « Ce projet manque d'ambition, on reste enfermé dans un petit périmètre, il ne prend pas en compte les immenses potentialités de l'ouvrage. Rive droite, on a à peu près rien prévu, à part les transports en commun partiellement en site propre », a dénoncé Michel Olivier (PC, Pessac), dont le groupe a voté contre. Franck Maurras, maire PS de Carbon-Blanc, a lui aussi émis quelques doutes : « L'enjeu, c'est que ce pont offre une alternative à ceux qui empruntent le pont d'Aquitaine, pour aller à Bordeaux-Nord. On craint que ce qui nous est proposé n'offre pas une vraie solution. » Lorsque Gérard Chausset a pris la parole pour défendre le schéma de voirie soumis aux élus, rappelant qu'une liaison en tram-train était à l'étude, il s'est fait sèchement rembarrer par Max Guichard (PC, Cenon) : « Les études, j'en ai un sac grand comme ça ! À la CUB, il y a plusieurs vitesses dans les investissements. Ça va très vite pour Euratlantique, mais c'est beaucoup plus compliqué pour le pont Bacalan-Bastide ».

« Pas à la hauteur »

Pour justifier son abstention, Jean-Pierre Turon a expliqué que « les aménagements prévus ne sont pas à la hauteur du trafic local et global à venir. La voirie passe sous un pont SNCF, il y a ensuite un giratoire à une seule voie, il y a du flou sur les accès... » Le plus étonnant hier, c'était le mutisme des élus de la droite bordelaise. L'ouvrage est entièrement situé sur leur commune, mais dans ce débat sur les accès, ils n'ont pas ouvert la bouche. Il est vrai que leur leader Alain Juppé, malade, était cloué au lit, et que les rangs de Communauté d'Avenir (droite) étaient particulièrement clairsemés. À part Michel Duchène, Christophe Duprat et Didier Cazabonne, la droite n'a pas moufté. Obligé de rassurer ses propres troupes, le président de la CUB, Vincent Feltesse, a précisé le calendrier des aménagements de voirie sur la rive gauche (carrefour Lucien-Faure livré en mars 2013), et donné des chiffres pour celle d'en face : « On attend 28 000 véhicules par jour. Sur le pont de pierre, il y en a 20 000, et 40 000 sur le pont Saint-Jean. Le pont d'Aquitaine, c'est 106 000 véhicules/jour, et Mitterrand 121 000. Bacalan-Bastide, c'est donc bien un pont urbain. Je ne mésestime pas les problèmes de la desserte de la rive droite. Quant au tram-train ici, on a fait un autre choix : la desserte du quadrant nord-ouest de l'agglomération. Il y a 120 000 habitants sur la rive droite et 600 000 sur la rive gauche. La priorité est là ».

Les régies et services à l'heure du bilan

Le conseil de Communauté urbaine a passé en revue les bilans de tous les services assurés en régie ou par délégation. Extraits.

Transports en commun

En 2011, le réseau TBC exploité par Keolis a frôlé les 110 millions de voyageurs, soit +6 % par rapport à 2010. C'est inférieur aux objectifs fixés par la CUB mais celle-ci s'en contente, car dans le même temps, la plupart des réseaux des autres grandes villes de France ont fait moins bien. Autre satisfaction, le taux de fraude passe de 14,6 % à 11,2 %.

Stationnement

Service partagé entre Parcub (régie) et Urbis Park et Central Parcs (délégation de service public), soit 22 parkings et 12 000 places. La fréquentation a baissé en 2011, sauf pour Urbis Park (Salinières, Tourny, Bourse-Jean Jaurès).

Eau

Concernant l'eau potable, plus de 40 millions de m³ distribués, volume stable par rapport à 2010. Mais plusieurs élus se sont inquiétés de la raréfaction de la ressource. D'autant que l'arrêt d'un captage après la découverte d'une pollution au perchlorate, en juillet 2011, à Saint-Médard-en-Jalles, liée à l'activité du poudrier Safran, a entraîné une baisse de 15 % de l'approvisionnement. Selon Gérard Chausset, Safran se hâte « doucement » de dénouer la question.

Déchets ménagers La CUB ne collecte en régie que sur 20 communes (soit 625 000 habitants), sur les 27 qui la composent. En 2011, chaque habitant a généré 337 kg de déchets ménagers, soit une baisse par rapport à 2008 (352 kg/habitant). En matière de recyclage en revanche, la CUB reste en dessous des objectifs du Grenelle de l'Environnement : taux de recyclage de 33 %, au lieu de 35 %.